

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le mardi 10 octobre 2017, à 19 h 00, à la salle Claudie-Ouellet, située au 525, avenue de l'Église à Saint-Pascal, à laquelle il y a quorum sous la direction de Mme Annie Chénard.

Sont présents :

Parents : Joanne Anctil, Chantal Landry, Marie-Hélène Lavoie et Dorisse St-Pierre
Communauté : Claire Morneau
Direction : Annie Chénard
Enseignants : Martine Lavoie, Catherine Legault, Charles Fortier
Personnel de soutien :
Personnel professionnel : Josée Chouinard
Élèves :
Commissaire : Céline Langlais
Invitée : Geneviève Caron

Sont absents :

Marjolaine Pelletier, Isabelle Robichaud, Édith Samson, Chantal Boulanger, Annie Levasseur, Ariane Caron, Catherine Turcotte et Nancy St-Pierre

1. Mot de bienvenue, présence et vérification du quorum

M^{me} Annie Chénard, directrice de l'école, ouvre la séance à 19h05 en présentant les membres du conseil d'établissement et après avoir constaté que les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus. Il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution n° CÉ 2017-2018/180

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Martine Lavoie, appuyée de Chantal Landry;
D'ADOPTER l'ordre du jour proposé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juin 2017

Résolution n° CÉ 2017-2018/181

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 avant la tenue de la présente réunion;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Charles Fortier, appuyé de Josée Chouinard;
DE SE DISPENSER de procéder à la lecture du procès-verbal;
D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 en ajoutant au point 6.2.2.3 Petit matériel et frais chargés aux parents en 2017-2018

Achat de nouveaux livres en début d'année scolaire dans les niveaux suivants :

- Sec. 1 : le volume de sciences « Origines » au montant de 15 \$
- Sec. 5 : le volume de mathématiques « Point de vue » au montant de 15 \$

4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

5. Correspondance

5.1 Formations générales de la FCPQ – en webinaire ou sur place

Le document « Formations générales de la FCPQ » a été envoyé préalablement par courriel avec la convocation de la présente séance. Geneviève Caron prendra les inscriptions pour ces formations.

5.2 Formation avec Égide Royer

Annie Chénard nous rappelle que M. Royer viendra donner une formation qui aura lieu à l'auditorium de notre école le 4 novembre prochain. Une invitation du comité de parents.

6. Rapports de reddition de comptes

6.1 Rapport de la présidence

Le poste à la présidence n'étant pas comblé, ce point est reporté à la prochaine séance.

6.2 Rapport de la direction d'école

6.2.1 Points pour adoption

Aucun

6.2.2 Points pour approbation

Résolution n° CÉ 2017-2018/182

6.2.2.1 Dérangements pédagogiques

- Parascolaire : Hockey mardi midi, sortie 11h20;
- Élèves à Mgr. Boucher;
- Formation sur montage numérique audio/vidéo, immersion 1 et 2, sec 5 (10 et 12 oct);
- Pièce de théâtre, sec. 2 à 5 (17 oct);
- Chaîne de vie à la Montagne à Coton, élèves de la concentration course (20 oct);
- Formation GÉ au cégep de RDL (colloque des leaders étudiants) (20 oct);
- Baseball, course et soccer au stade de soccer à RDL (oct et nov);
- Rencontre Cégep-secondaire
 - La Pocatière, sec. 5 (30 oct);
 - Rivière-du-Loup ou élève d'un jour CFP, sec. 5 et certains PAI et FMS (31 oct);
 - Stage d'un jour, sec 5 et certains PAI (8 déc).
- Journée de Noël, tous les élèves (21 déc), journée pédago flottante (22 déc);
- Concentration ski/snow (janv, fév et mars);
- Grand défi Pierre Lavoie (mai).

6.2.2.2. Programme hockey et autres concentrations

Une nouvelle concentration est offerte aux élèves cette année, la robotique. Peu d'élèves de sec 1 à 3 ont choisi la période d'étude.

Cette année, il n'y a plus de concentration hockey. Une équipe a été formée d'élèves de notre école, de la Polyvalente La Pocatière et le Collège Ste-Anne (partenariat avec Les Voisins du Kamouraska pour offrir du hockey de haut calibre à nos jeunes hockeyeurs). Les pratiques se feront les mercredis pendant les concentrations et les jeudis en après-midi. Des reprises de temps sont prévus les jeudis soirs et les vendredis midis.

6.2.2.3 Moyens de financement

- Cartes à gratter (course Défi Pierre Lavoie)
- Campagnes de financement de la vie étudiante
- Bal des finissants (emballage)

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Legault, appuyée de M^{me} Dorisse St-Pierre.

D'APPROUVER les moyens de financement tels que présentés.

6.2.3 Points pour consultation

Aucun

6.2.4 Points pour information

6.2.4.1 Baseball en parascolaire (Jour 2 et 9);

La concentration baseball n'aura pas lieu cette année dû à un faible taux d'inscriptions. Annie a offert aux élèves inscrits à la concentration baseball d'en faire une activité parascolaire les midis (jours 2 et 9) et les mardis soirs.

6.2.4.2 Conférence MADD, sec 4 et 5, FPT, FMSS et PAI (5 oct);

Il s'agit d'une conférence visant à sensibiliser les élèves sur les dangers de l'alcool au volant. Ce sera le 5 octobre et il y aura deux présentations. Les élèves visés sont principalement ceux du deuxième cycle (sec.4 et 5, FPT, FMSS et PAI). Il y aura aussi un réinvestissement dans les cours d'éthique.

6.2.4.3 Atelier de danse (11 oct);

Une demande a été faite pour la tenue d'un atelier de la concentration danse le 11 octobre en PM. Il y aura des feuilles bleues.

6.2.4.4 Photos des finissants et reprises (19 oct);

Les photos se prendront le 19 octobre.

6.2.4.5 Remise des bulletins;

La première communication a été envoyée dans les sacs d'école, un message courriel a également été envoyé aux parents les informant qu'elle serait dans le sac de leur enfant.

Pour la journée du 16 novembre, les cours se termineront à 14h05. Les heures de visite pour les parents seront : le jeudi 16 novembre de 14h30 à 16h et de 17h30 à 19h30. Pour la journée du 17 novembre, les parents qui le souhaitent

pourront prendre un rendez-vous avec les enseignants de 8h30 à 10h30. Chacun pourra rester dans sa classe.

6.2.4.6 Portes ouvertes;

La journée des portes ouvertes se déroulera le 7 décembre prochain. Ce sera donc une pédagogie flottante le 8 décembre. La formule « élève d'un jour » revient cette année.

6.2.4.7 Gel d'horaire pour examen de français, sec 1 à 5 (24 janv);

Une demande a été faite pour la tenue d'un gel d'horaire en français pour les élèves de sec 1 à 5 le 24 janvier en AM (repris le 31 en cas de tempête). Un examen d'écriture attend nos élèves de sec 1 à 3 et un examen de lecture pour les élèves de sec 4 et 5.

6.2.4.8 PAI-Charpenterie/menuiserie;

6.2.4.9 Coût matériel/recours collectif;

Ce point a été vu plus haut.

6.2.4.10 Dates d'immersion sec 1 (9 mai au 13 juin), sec 2 (3 avril au 8 mai) et sec 3 (29 janv au 2 mars).

6.3 Rapport de la trésorière

Résolution n° CÉ 2017-2018/183

La trésorière nous présente le rapport des dépenses entourant le bon fonctionnement du conseil. Le conseil dispose de 1 350\$ pour l'année 2017-2018. Des dépenses ont déjà été engagés comme deux tirages de 50 \$, rabais applicables à des sports étudiants et un montant de 595 \$ pour défrayer une partie de la conférence de Mme Paule Lévesque lors de la soirée de l'assemblée générale des parents le 28 septembre dernier.

CONSIDÉRANT que les membres ont droit aux remboursements des frais de déplacements, de repas ou de gardiennage;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Joanne Anctil, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les réclamations reçues.

7. Les travaux du conseil

7.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

M^{me} Annie Chénard explique aux membres les fonctions de chaque officier et elle se propose comme présidente d'élections.

7.2 Élection des officiers

M^{me} Annie Chénard propose l'ouverture des élections.

- **Nomination à la présidence**

M^{me} Dorisse St-Pierre propose la candidature de M^{me} Joanne Anctil.

Par ordre inverse des nominations, M^{me} Joanne Anctil accepte le poste de présidente.

- **Nomination à la vice-présidence**

M^{me} Martine Lavoie propose la candidature de M^{me} Marie-Hélène Lavoie.

Par ordre inverse des nominations, M^{me} Marie-Hélène Lavoie accepte le poste de vice-présidente.

- **Nomination au secrétariat**

La directrice peut nommer, parmi son personnel, un/une secrétaire des rencontres. Elle attribue cette responsabilité à sa secrétaire d'école, M^{me} Geneviève Caron.

- **Nomination à la trésorerie**

M^{me} Joanne Ancil propose la candidature de M^{me} Dorisse St-Pierre.

Par ordre inverse des nominations, M^{me} Dorisse St-Pierre accepte le poste de trésorière.

- **Nomination des deux représentants de la communauté**

M^{me} Joanne Ancil propose la candidature de M^{me} Claire Morneau.

Par ordre inverse des nominations, M^{me} Claire Morneau accepte le poste de représentante de la communauté.

- **Nomination du représentant et de son substitut au Comité de parents**

Seule M^{me} Chantal Landry s'est manifestée pour être la représentante de ce comité. Accepté à l'unanimité.

M^{me} Josée Chouinard propose la fermeture des élections.

Résolution n° CÉ 2017-2018/184

CONSIDÉRANT que la majorité des postes ont été comblés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Josée Chouinard, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER la nomination des officiers du conseil d'établissement 2017-2018.

7.3 Déclaration d'intérêts

Le formulaire a préalablement été acheminé dans l'envoi avec la convocation. À remplir et à remettre à la direction pour conserver au dossier du conseil.

7.4 Calendrier des rencontres

Résolution n° CÉ 2017-2018/185

CONSIDÉRANT qu'un projet de calendrier des rencontres est déposé séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Catherine Legault, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2017-2018 tel que présenté.

7.5 Adoption des règles de régie interne 2017-2018

Résolution n° CÉ 2017-2018/186

CONSIDÉRANT que le document des règles de régie interne a préalablement été acheminé dans l'envoi avec la convocation;

CONSIDÉRANT que la demande avait été acceptée par les commissaires d'avoir 5 parents au lieu de 6 et 3 enseignants au lieu de 4 siégeant sur le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Martine Lavoie, appuyée de M^{me} Dorisse St-Pierre;

D'ADOPTER les règles de régie interne du conseil d'établissement 2017-2018 telles que présentées.

8. Affaires nouvelles

8.1 Information des représentants du gouvernement des élèves

Il n'y a pas de représentants du gouvernement des élèves présents ce soir.

8.2 Information des représentants du personnel enseignant

Les enseignants ont accueilli 339 élèves cette année, 10 élèves de plus que l'an dernier.

8.3 Information du représentant du personnel professionnel

Les professionnels travaillent avec les sec 1 sur l'anxiété, le stress et la bienveillance.

8.4 Information du représentant du personnel de soutien

Rien de spécial.

8.5 Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents

Il faut faire attention quand nous organisons des campagnes de financement ou des activités avec une transformation alimentaire. Chantal Landry, représentante sur le comité de parents, nous invite à s'informer si nous avons des questions avant de faire l'événement. Plusieurs activités organisées dans quelques écoles de la commission scolaire dans le passé qui auraient pu moins bien se terminer.

8.6 Information du/de la commissaire

M^{me} Céline Langlais a dû quitter plus tôt puisqu'il y avait une séance du conseil des commissaires le même soir.

8.7 Information du comité social

Charles Fortier demande la liste des anniversaires.

9. Période de questions du public et autres points

10. Sujets à discuter à la prochaine réunion

Aucun

11. Levée de la séance

Résolution n° CÉ 2017-2018/187

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Josée Chouinard, appuyée de Charles Fortier;

D'APPROUVER la levée de l'assemblée à 20 h 55.

Joanne Anctil, présidente

Annie Chénard, directrice

Geneviève Caron, secrétaire